

Les risques majeurs dans les nouveaux programmes



Comprendre la vulnérabilité d'un territoire face aux inondations. Ecole de Mercuriol (Drôme). Projet accompagné par la délégation IFFO-RME Rhône-Alpes.

Tremblement de terre en Haïti, tempête Xynthia en France, évènement dans le Var... autant de catastrophes majeures récentes relayées largement dans les médias et qui ont suscité émotions, débats et élans de solidarité dans la société.

Ces drames rappellent encore une fois la vulnérabilité des individus face aux risques et montrent l'importance d'appréhender les territoires sur lesquels nous vivons : observer et comprendre les interactions entre les composantes d'un territoire, être capable d'émettre un jugement en tant que citoyen éclairé, faire des choix ne compromettant pas les générations suivantes.

En 2006, Koffi ANNAN alors secrétaire général de l'ONU affirmait dans le cadre de la journée internationale de la prévention des catastrophes (qui se tient chaque année le deuxième mercredi d'octobre) que les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques naturels et que l'éducation aux risques majeurs est un levier fondamental pour faire face à la catastrophe.

En effet, au-delà du seul apprentissage des conduites à tenir, l'éducation aux risques vise à éveiller la conscience des futurs citoyens, à susciter réflexions et débats sur les territoires proches mais aussi plus lointains, à développer la responsabilité individuelle et collective dans la logique d'un développement durable.

Le risque et particulièrement les risques majeurs sont aujourd'hui inscrits dans l'ensemble des programmes d'enseignement du premier et second degré. Ils sont par ailleurs identifiés dans le socle commun

des connaissances et des compétences, qui présente tout ce que doit savoir et maîtriser un élève à la fin de sa scolarité obligatoire. L'éducation aux risques majeurs est aussi une composante d'une éducation au développement durable.

A l'école primaire

La notion de risque majeur n'apparaît pas de manière explicite dans les programmes du cycle 1 et 2. Néanmoins, un certain nombre de points peuvent permettre d'ouvrir au débat et à la réflexion.

« *L'élève prend conscience de ce qui l'entoure, découvre son environnement, acquiert un comportement plus responsable en devenant plus autonome* ». L'idée est bien d'ouvrir la pensée des jeunes au monde et de les sensibiliser aux problèmes de l'environnement.

Dans le cycle des approfondissements, le concept de risque apparaît en sciences expérimentales et technologiques « *Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines* » et dans la culture humaniste « *Dans le cadre de l'approche du développement durable, ces quatre études mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, du risque et de prévention* ».

La compétence 5 du socle commun précise que les élèves doivent comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche :

- des notions de ressources, de contraintes, de risques ;
- de développement durable.

Le chapitre d'instruction et morale vise à étudier les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité, les gestes de premiers secours, sujets repris dans la compétence 6 du socle commun.

Au collège

Le risque et les catastrophes majeurs prennent une part essentielle dans les nouveaux programmes d'histoire géographie en classe de cinquième. Abordé dans les anciens programmes en éducation civique dans le chapitre sur la sécurité, le concept est aujourd'hui une des clefs d'entrée du développement durable pour traiter de la différence Nord / Sud, dans le chapitre intitulé des sociétés inégalement développées.

Il s'agit de montrer aux élèves que « l'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques est le résultat de différents facteurs parmi lesquels le niveau de développement occupe une place majeure ». Un aléa d'intensité similaire n'aura pas les mêmes conséquences dans un pays riche et dans un pays pauvre.

Au delà, il faut indiquer en quoi les choix d'aménagement des territoires, à petite ou grande échelles, peuvent aggraver ou réduire l'exposition au risque.

Le chapitre « *des inégalités devant le risque* » doit être étudié en liaison avec celui d'éducation civique intitulé « *la sécurité et les risques majeurs* ». Il initie les élèves aux règles de sécurité, les informe des actions de l'état pour prévenir et protéger les populations face aux risques en s'appuyant sur l'observation et la compréhension de leur territoire. Les Plans de Préventions des Risques (PPR) sont des documents de références.

La géographie laisse une place importante au risque sans pour autant être exhaustive sur le sujet. Ce dernier est aussi abordé en quatrième, en SVT dans le chapitre « l'activité interne du globe ». Le professeur doit montrer aux élèves « comment les activités de la Planète engendrent des risques pour l'Homme, combien il est important d'adopter des comportements propices à la gestion durable du système planétaire ».

« Les principales zones à risque sismique et/ou volcanique sont bien identifiées.

L'Homme réagit face aux risques en réalisant :

- une prévision des éruptions volcaniques efficace fondée sur la surveillance et la connaissance du fonctionnement de chaque volcan et par l'information et l'éducation des populations ;
- une prévention sismique basée sur l'information et l'éducation des populations (zones à risques à éviter, constructions parasismiques, conduites à tenir avant, pendant et après les séismes). La prévision à court terme des séismes est impossible actuellement. Des plans d'aménagement du territoire tenant compte de ces risques sont mis en place ainsi que des plans de secours et des plans d'évacuation des populations. »

L'entrée dans les risques est assez aisée en Géographie, en Education Civique et en Sciences et Vie de la Terre mais les autres disciplines peuvent tout autant contribuer à cette éducation. Etudier un témoignage de victimes d'une catastrophe majeure en cours de Français permet d'évaluer la capacité des élèves à lire et

à comprendre des textes variés, d'évaluer la qualité de l'expression écrite et de contribuer à l'enrichissement quotidien de leur vocabulaire mais aussi d'acquérir des connaissances essentielles dans la construction citoyenne.

Dans les thèmes de convergence, le thème de convergence n°6 intitulé sécurité invite à sensibiliser les élèves à une gestion rationnelle des problèmes de sécurité parmi lesquels figurent les catastrophes naturelles et technologiques.

Au lycée

Dans le nouveau programme de géographie en classe de seconde, le chapitre « les espaces exposés aux risques majeurs » invite là encore à montrer l'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques et à présenter les politiques de prévention. Ce chapitre prolonge les acquis du collège.

En lycée professionnel

En lycée professionnel, cette thématique est traitée dans les nouveaux programmes de CAP. En Géographie, « le programme met l'accent sur quelques enjeux fondamentaux pour les sociétés qu'il convient d'étudier dans la perspective du développement durable et de la mondialisation qui intègre les économies et les territoires dans un système planétaire ».

Parmi les trois sujets d'étude proposés figurent « les sociétés face aux risques ».

« On rappelle que les hommes peuvent être confrontés à des risques naturels et que leur activités sont parfois à l'origine de risques technologiques [...]. Des situations sont étudiées : un risques naturel dans un DOM-TOM ou en métropole, le couloir de la chimie au Sud de Lyon, les inondations au Bangladesh ».

Ce chapitre apparaît également dans le programme de géographie des baccalauréats professionnels et dans l'enseignement « Prévention Santé Environnement ».

En classe de Première Bac professionnel, le module 7 « Prévention des risques » identifie des situations à risques et la conduite à tenir :

- Différents types de risques (différencier risques majeurs, risques professionnels, risques d'accidents domestiques, repérer au niveau local les risques majeurs.)
- Conduite à tenir face à des risques majeurs (identifier les mesures collectives permettant de limiter la gravité des dommages pour un risque ; indiquer la conduite d'urgence à tenir face à ce risque).

Conclusion

Ainsi, les risques majeurs sont largement inscrits dans les programmes d'enseignement, de manière continue depuis l'école primaire. Le croisement disciplinaire à travers l'évaluation des compétences du socle commun, les dispositifs transversaux permettant la mise en œuvre de projets (accompagnement éducatif, TPE au lycée) sont autant d'espaces d'apprentissages qui permettent à l'élève de comprendre l'unité et la complexité du monde qui l'entoure.



Risques majeurs et apprentissage de l'écrit (école de Mercuriol)

Sylvie DAVID

Chargée de mission sécurité et risques majeurs à l'Inspection académique de l'Essonne
Formatrice RMé